



PAUL JEANNETEAU

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Paris, le 04/01/2011

Communiqué de Presse

Paul JEANNETEAU demande au Gouvernement de mettre en place une formation continue pour les conducteurs de deux-roues motorisés

Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, a interrogé Thierry MARIANI, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, sur la formation des conducteurs de deux-roues motorisés.

En 2009, selon l'Observatoire nationale de la Sécurité Routière, 4273 personnes ont perdu la vie sur la route, dont 1187 usagers de deux-roues, soit 28% des décès. Si la mortalité sur les routes ne cesse de baisser depuis 30 ans, améliorer la formation des conducteurs de deux-roues contribuerait à faire encore diminuer les accidents de la route.

C'est pourquoi, Paul JEANNETEAU a demandé au Gouvernement s'il serait envisageable de mettre en place une formation continue pour les usagers de deux-roues motorisés dans les deux premières années d'obtention du permis moto.